

### PLAN D'INDEXATION EN Z

**Légende :**

- Zones inconstructibles
- Zones dans lesquelles le bâti est limité à l'existant
- Zones constructibles avec mise en oeuvre de prescriptions
- Zones constructibles faisant l'objet de recommandations
- Zones non soumises aux phénomènes cartographiés

N° des fiches réglementaires à appliquer  
 Niveau du risque le plus élevé  
 Indication de la présence d'un ouvrage de protection  
 Nature du ou des phénomènes présents sur le secteur  
(cf. catalogue des prescriptions spéciales)

**DOCUMENT PROVISoire**

Périmètre de prescription

